

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 388

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 13 BIS C

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.